



RENOUVELLEMENT CONVENTION de PARTENARIAT COMITE DEPARTEMENTAL de SPORT ADAPTE (CDSA38) et DISTRICT de l'ISERE de FOOTBALL (DIF)

DATES : MERCREDI 22 NOVEMBRE 2017

LIEU : siège du District à SASSENAGE

Nombre de Personnes présentes : une 20ème de jeunes accompagnés d'une 10ème d'éducateurs spécialisés et quelques représentants des 2 instances départementales.

Structures représentés : ITEP la Terrasse, ITEP Biviers, et SESSAD Claix

Personnes du Comité et District présentes :

CDSA38 : Y. FRECON, Président, J. PAGNIER, élu, G. LECOURT, membre bénévole, Gaëlle CHAFFARDON, agent de développement et Quentin CASSAGNE, en service civique.

DIF : G. BOUAT, Vice-Président/responsable pôle compétitions, T. TRUWANT, Secrétaire Général, M. MALLET, Secrétaire Général Adjoint, J.M. KODJADJANIAN, membre Commission des Arbitres, J.P. BERT, membre Commission d'Ethique et Prévention (instructeur).

CONTENUS et COMMENTAIRES : Déjà partenaires depuis 2015, le CDSA38 et le DIF renouvellent leur convention de partenariat pour 1 an.

Initié en 2015, par Fanny Bizard, étudiante en DEUST Sport Adapté à la faculté des Sciences et des Sports de Strasbourg et recruté par le District pour un service civique, en collaboration avec David C. et Gaëlle C., le partenariat s'est renforcé dans différents domaines.

La convention de partenariat, renouvelée ce mercredi 22 novembre 2017 au siège du District, définit la coopération des deux instances départementales sur plusieurs plans, dont :

- l'encadrement et la formation des éducateurs spécialisés ou des éducateurs de football,
- l'entre-aide des établissements spécialisés et des clubs traditionnels pour accueillir des jeunes en situation de handicap et continuer à développer la pratique du football,
- les actions de collaboration afin d'offrir une pratique du football pour des personnes en situation de handicap mental et psychique.

Les personnes présentes ont assisté dans un premier temps, à la présentation des élus représentants les 2 entités, et des représentants de chaque établissement. Bien entendu, chacun a pu s'exprimer sur l'intérêt de cette collaboration et sur les objectifs fixés pour se mettre au service des jeunes en situation de handicap mental, de déficiences intellectuelles et/ou atteintes de troubles psychiques stabilisés, désirant pratiquer un football adapté ou en milieu traditionnel. Ensuite G. BOUAT., représentant M. MUFFAT JOLY, Président du DIF, n'ayant pas pu se libérer pour cette occasion, et Y. FRECON ont procédé à la signature officielle de la convention. Après cet instant symbolique, les jeunes et leurs accompagnateurs ont pu visiter l'établissement du District, qui représente la « Maison du football départementale », puis ensuite, ils ont pu partager un moment convivial et d'échanges autour d'une collation avec l'ensemble des participants.

Nous tenons à remercier les jeunes, leurs encadrements, les élus, ainsi que leurs collaborateurs pour leur présence à cette réception. Remerciement également et pour leur volonté de faciliter l'accès à ces jeunes au Foot pour Tous. Ce fût un moment des plus agréables, comme on voudrait qu'il y en ait souvent.